

ASSEMBLEE GENERALE du 10 AOÛT 2023

à 17 h au Majestic à Chamonix

ASSEMBLEE STATUTAIRE

Rapport moral de la présidente Eve DARRAGON :

En 2022 la convivialité a été assurée par une journée d'excursion en Pays de Vaud qui nous a permis de visiter la mine de sel de Bex, le musée national suisse de l'Orgue à Rolle et les extérieurs du château d'Aigle . Avec 34 participants dont quelques jeunes et même un enfant, l'ambiance fut joyeuse et animée, notamment pendant le déjeuner au bord du lac à Saint-Gingolph ; et nous avons constaté avec plaisir que même nos membres les plus avancés en âge avaient gardé leur mobilité et savaient se couler sans problème majeur dans les wagonnets exigus du petit train de la mine de Bex !

A l'occasion d'un pot organisé pour les plus jeunes en août, nous avons rencontré une quinzaine de personnes sensibles à l'objet de notre association ; quatre jeunes (pour nous, moins de 55 ans ... !) se sont inscrits à l'ARVAC et ont formé un groupe WhatsApp, animé par Gautier Saint-Guilhem et Edouard Fournier, pour se tenir en lien (proposition de stage de sécurité en montagne avec La Chamoniarde notamment).

En ce qui concerne nos actions de fond, elles se sont structurées en fonction de vos demandes de l'AG de 2022 et, comme annoncé au maire à cette occasion, nous avons créé cinq groupes de travail sur les sujets suivants : *Urbanisme – Patrimoine – Environnement *Nuisances *Transports *Fiscalité *Risques naturels

Le groupe de travail « Nuisances » a remis un avis à la municipalité sur le stationnement prolongé des camping-cars sur le site des Grands Montets, à la suite duquel un arrêté municipal a été publié et devrait permettre une amélioration notable sur le sujet en question, à condition bien sûr que la police municipale le fasse respecter ... ce qui est loin d'être actuellement le cas. La reconfiguration de l'ensemble du parking des Grands Montets va s'accompagner de dispositifs pour empêcher les camping-cars et un projet de parking réservé au Grépon est en cours.

Ce groupe a aussi travaillé sur les nuisances provoquées par la multiplication de vols d'hélicoptères de la compagnie CMBH à partir d'Argentière. Des statistiques ont été collectées, les recherches effectuées ont fait apparaître l'absence d'autorisation pour le transport de passagers ; une lettre adressée au préfet est restée sans réponse mais ... les vols ont sensiblement diminué. La vigilance est de mise car la CMBH cherche à régulariser ses conditions d'activité touristique sans les diminuer bien au contraire, en prévoyant de rentabiliser un second hélicoptère.

En matière de « Risques naturels » nous avons suivi de près le projet de purge du lac périglaciaire des Bossons, purge réalisée avec succès en juillet dernier.

Le groupe de travail « Fiscalité » a suivi de près les développements concernant l'augmentation des impôts locaux tant par la réévaluation nationale de plus de 7% de l'assiette pour la taxe foncière que par la possibilité de relever jusqu'à 60% la taxe d'habitation au gré des communes admises au bénéfice de l'amendement Roseren. En conséquence, nous nous sommes associés à l'action revendicative menée par l'Association des Résidents de Stations de Montagne, présidée par Mireille SERTOUT.

Sur les sujets travaillés cette année, la municipalité peut constater que nous sommes très présents et très concernés. Les avancées que nous espérons sont souvent freinées par les délais de réaction de la municipalité qui semble avoir peu de temps disponible pour travailler avec nous ; mais nous poursuivons sans relâche notre action en vue d'améliorer les points recensés dans le respect des objectifs de l'ARVAC.

Dans ce but, nous avons décidé de nous rapprocher de l'Association des Amis des Houches ; en accord avec M. Beaujon président des Amis des Houches et avec son CA, un membre du CA des Houches siègera ès-qualités au CA de l'ARVAC et réciproquement. Ceci permettra d'une part de mener des actions concertées qui feront plus aisément entendre nos revendications communes et, d'autre part, de mutualiser le coût de certaines de nos activités en vue d'une meilleure gestion respective.

RAPPORT FINANCIER de Claire DUQUENNE, trésorière :

L'activité de l'année 2022 est quasiment équilibrée, les événements programmés (dîner en août, excursion de la journée) étant essentiellement autofinancés par les participants.

Les chiffres sont précisément les suivants :

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	3800	Frais bancaires (Laydernier)	40,72
Participations Dîner	1900	Assurance Resp. Civile	341,41
Participations Excursion	2550	Subventions (*)	1430
Rembt. sur virement doublon	138,24	Cotisations FSEM74+FARSM	120
		Site informatique	433
		Abt. Le Dauphiné	265,38
		Tirages, affranchissements	377,25
		Location salle	126
		Pot AG	1080
		Dîner AG	1900
Total Recettes	8388,21	Excursion	2417
Déficit	198,53	Pot ARVAC-AVENIR	56
Total général	8.586,77	Total général	8.586,77

(*) Les subventions concernent les associations locales suivantes : La Maison de Barberine et L'Echo du Buet (à Vallorcine), la Caisse de Secours de la Compagnie des Guides et la SEBIO du PGHM ainsi que les Amis du Vieux Chamonix. Elles sont destinées à exprimer concrètement notre soutien aux actions bénévoles menées envers l'ensemble des résidents par ces associations locales.

La trésorerie de l'ARVAC a peu évolué en un an :

- au 31/12/2021	Solde compte courant	: 771 €	Soldes Livrets	: 14.087 €
- au 31/12/2022		573 €		14.300 €

Mis aux voix, les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement d'administrateurs :

Claire DUQUENNE ayant démissionné pour cause de changement d'activité professionnelle, le Conseil d'Administration a été amené à coopter Danielle JOUSSE comme administrateur et trésorière ; cette personne a une grande expérience de contrôle de gestion dans des organisations de grande envergure et si ses compétences seront sous employées à l'ARVAC elles seront bien appréciées comme trésorière. Nous vous demandons la ratification de sa cooptation.

La nomination de Danielle JOUSSE est ratifiée à l'unanimité.

D'une part trois administrateurs sont sortants, sans se représenter : Jean ROBELLO, Jacques DESMAZURES (ancien président à deux reprises) et Nicolas GORODICHE représentant Vallorcine avec ardeur et pugnacité depuis très longtemps. D'autre part, nous souhaitons élargir notre Conseil d'Administration avec trois postes supplémentaires, ce qui nous amène à vous proposer les six candidatures de : Mireille SERTOUT, présidente de l'ARSM74, Elise MARTINI de Coupeau, directrice financière, Vincent MERCIER, représentant des Amis des Houches, François CHEVEAU des Favrand, chef d'entreprise avec une expérience d' élu municipal, Vincent POTY de Montroc, ingénieur, et Alex du SARTEL de Vallorcine, juriste.

Les nominations des six candidats sont approuvées à l'unanimité.

Informations diverses : Martine EYGLUNENT et Pascale CORVAISIER proposent un tournoi de tennis familial vers la fin août avec apéritif et dîner sur place dans la foulée.

Eve Darragon signale qu'elle envisage un mini Salon du Livre à l'occasion de l'AG d'août 2024. Que les auteurs qui souhaitent y participer se fassent connaître auprès d'elle.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 17h35.